

## **CONTRÔLES EXTERNES EN ASSURANCE**

Référence :	Durée :	Niveau:	Modalités :	Tarifs :	
Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :	

## **LIEUX ET DATES:**

## **PARIS**

- Du 26/09/2025 au 26/09/2025

# **OBJECTIFS**

- Connaître les missions de l'ACPR et des Commissaires aux comptes et leurs enjeux
- Identifier les interactions possibles entre ACPR et CAC ainsi qu'avec les instances de gouvernance de l'assureur
- Préparer un contrôle et communiquer les documents et rapports nécessaires

# Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à <u>moinscriptions@ifpass.fr</u>

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>

## **POINTS FORTS**

# **Modalités pédagogiques:**

Explications détaillées des rôles de l'ACPR et des CAC. Vision de leurs interactions avec la gouvernance de l'assureur.

## Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance et de la conformité, formateur expert de l'Ifpass

#### **PROGRAMME**

- A. ACPR
- 1. Missions de l'ACPR
- 2. Notifications et pouvoirs d'opposition
- 3. Résolution
- 4. Plans de rétablissements
- B. Commissaires aux comptes (CAC)
- 1. Missions des CAC
- 2. Rapport complémentaire au comité d'audit
- C. Interactions entre ACRP et CAC
- D. Interactions avec les instances de gouvernance de l'assureur
- 1. Calendrier
- 2. Livrables

## Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

# **Personnalisation parcours:**

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

## **PUBLIC**

Chargés d'études comptables

Chargés d'actuariat

Managers des Risques

Auditeurs et Contrôleurs Internes

Chargés de Conformité

Chargés d'études juridiques

Responsables et équipes impliqués dans les contrôles des CAC et de l'ACPR

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

# **PRÉ-REQUIS**

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifique.

# Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à <u>mo-inscriptions@ifpass.fr</u> au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance.
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

# TARIFS ET FINANCEMENTS

802,00 € Exonérés de TVA

# CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 23/11/2025 à 15:51